

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 16 FEVRIER 2018**

Date de la convocation : 9 Février 2018

### **L'ordre du jour est le suivant :**

- Suivi des travaux et projets en cours
- Marché de travaux de mise en accessibilité des bâtiments ERP
- Subvention DETR
- Avenant n°2 au contrat pour la délégation par affermage du service public de l'assainissement collectif
- Compte-rendu :
  - des différentes réunions
  - de la réunion publique du 24 janvier 2018 (antenne-relais de téléphonie mobile)
- Délibérations et questions diverses

Présents : BOBINEAU Joël, GORALCZYK Henri, TOUTAIN Evelyne, SABOURAUD Damien, AUGUIN Denise, BELOUIN Jacky, BONNEAU Stéphane, COLAS René-Louis, PICARD Claude, SPENNATO Fabienne.

Absent(e)s excusés : ALLETRU Sonia, LARDY Jackie

Absentes : BOBINEAU Marinette, ROYER Stéphanie

Secrétaire de séance : COLAS René-Louis

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte-rendu est approuvé.

### **1 – SUIVI DES TAVAUX EN COURS**

Logements seniors : M. GORALCZYK a participé à une réunion de chantier, ce jour, en présence de l'architecte et d'un responsable de Vendée Logement dans le but de revoir le planning des travaux bouleversé à cause des dernières intempéries. Les travaux sur le Chemin de la Pissotterie (changement de la canalisation) vont pouvoir commencer plus tôt par l'entreprise SETCI (probablement la semaine prochaine). Les peintures intérieures sont finies. Il reste encore l'éclairage public et l'installation du candelabre, ainsi que la construction du préau.

Monsieur le Maire propose d'installer une plaque au nom de la résidence, dévoilée le jour de l'inauguration. L'ensemble des élus approuve cette idée.

La remise des clés est toujours maintenue aux alentours du 20 Mars.

Parking Rue des Juifs : Monsieur le Maire souligne qu'il n'y a pas de maîtrise d'œuvre sur ce projet ; et qu'à la demande de la Commune, le réseau électrique et ceux des eaux usées et pluviales vont être retirés avant la construction du parking.

Rénovation des bâtiments de la Mairie : (cabinet médical et office de tourisme). La recherche de maître d'œuvre est toujours maintenue avec la Société Vérifica. Le coût des travaux est estimé à 546 195€ HT (soit 655 434€ TTC), travaux de voiries et d'espaces verts exclus. Monsieur le Maire souligne qu'il a reçu des plans des futures modifications mais aussi des courriers de personnes intéressées par les locaux.

## **2 – MARCHÉ DE TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS ERP**

Monsieur le Maire revient sur l'ouverture des plis. En prévisionnel et en attente du retour du Cabinet Boisson-Burban, quelques entreprises ont été retenues pour les différents lots, excepté pour le lot « revêtement de sol ». L'estimation totale des travaux est de 62 650€ HT.

Dès réception du retour du Cabinet Boisson-Burban et après la réunion avec les entreprises retenues et la mise en place du planning des travaux, Monsieur le Maire précise que les travaux pourront commencer.

## **3 – SUBVENTION DETR**

Une demande de subvention a été déposée pour les travaux des deux bâtiments de la Commune. Il a été prévu de recevoir 30% du montant HT des travaux cette somme pourrait baisser car deux autres communes ont fait la demande de cette subvention.

Pour les travaux de voirie, la commune va recevoir la somme de 22 968,02€ pour le mandat.

## **4 – AVENANT N°2 AU CONTRAT POUR LA DÉLÉGATION PAR AFFERMAGE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Monsieur le Maire fait lecture de la lettre du SYCODEM sur le refus du ramassage du dégrillage par leurs services, d'où cet avenant avec la SAUR. Monsieur le Maire présente les tarifs à la charge de l'utilisateur : la partie fixe (c'est-à-dire la redevance annuelle par branchement) est de 39,08€ HT (prix de base). La partie proportionnelle (c'est-à-dire le montant HT par m<sup>3</sup> assujetti) coûtera 1,902€ HT (prix de base).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'avenant.

## **5 – COMPTE-RENDU DES DIFFÉRENTES RÉUNIONS**

### **Réunion des transferts de compétences**

Monsieur le Maire rappelle que l'assainissement collectif sera pris en charge par la Communauté de Communes, à partir de 2020. Cette dernière a pris un cabinet d'étude pour avoir la compétence d'assainissement collectif et la compétence sur les eaux pluviales (le Cabinet KPMG). Ainsi, la Communauté de Communes aura la compétence sur de nombreux domaines : assainissement collectif et non collectif et les eaux pluviales. La Communauté de Communes va faire l'inventaire de tous les équipements de chaque commune, ainsi qu'un recensement des personnels qui avaient la compétence spécifique de l'assainissement, pour savoir ce qui va être pris en charge par leurs services.

Monsieur le Maire précise que la compétence enfance et jeunesse va changer. Aujourd'hui, cela peut être communal ou intercommunal (comme c'est le cas à Mervent avec le centre de loisirs de Foussais-Payré). Cette compétence va être automatiquement intercommunal entraînant des changements sur le point financier. Tout s'effectuera par la Communauté de Communes. Monsieur le Maire regrette le manque de maîtrise des communes, comme actuellement, avec le centre de loisirs par exemple. Certains maires voulaient faire passer les écoles privées dans cette compétence car pour ces communes, cela représente un gros budget. Devant la petite majorité des communes possédant une école privée, la plupart des élus ont préféré repousser cette proposition.

### **Réunion sur le SAGE**

Réunion qui a eu lieu avec le Syndicat Mixte du Sud Vendée pour le nettoyage des réseaux du barrage. Cette opération est financée par la taxe GEMAPI. Monsieur le Maire précise qu'une simulation en cas d'inondation de Fontenay-le-Comte a été présentée, montrant ainsi les chantiers à prévoir.

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 24 JANVIER 2018**

(antenne-relais de téléphonie mobile)

Monsieur le Maire rappelle le but de cette réunion publique : présenter le projet à la population en toute transparence, faire en sorte que le secteur soit couvert par le réseau téléphonique. Monsieur le Maire souligne que lors de cette réunion, il y avait peu d'opposition à cette antenne. Depuis cette réunion, Monsieur le Maire a rencontré différentes personnes (soit individuellement ou en comité). Monsieur le Maire précise qu'il retient 2 arguments principaux : la raison visuelle (notamment par rapport au Camping de la Joletière) et la raison économique pour éviter une baisse de valeur des maisons proches.

Monsieur le Maire précise que des échanges pourraient être possibles avec l'ONF pour changer le lieu d'implantation de l'antenne. Monsieur le Maire rappelle que la première idée d'emplacement de l'antenne se situait sur le chemin des Essarts. Cette proposition a été rejetée puisque TDF et l'ONF ne trouvaient pas d'accord.

La Société TDF laisse un délai de 2 mois pour prendre une décision.

L'ensemble du conseil municipal accepte ce délai de 2 mois pour avoir la réponse de TDF.

## **6 – DÉLIBÉRATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Demande des parents d'élèves : M. GORALCZYK fait lecture du courrier destiné aux représentants d'élèves pour une éventuelle nouvelle organisation de la cantine. La Commune refuse cette demande.

Renouvellement de contrat d'élagage, débroussaillage... passé entre la Commune et la Communauté de Communes. Monsieur le Maire précise que toute demande d'intervention supplémentaire sera facturée.

Aucun membre du conseil municipal ne s'oppose à ce renouvellement.

Chasse aux nuisibles (ragondins, taupes, rats et souris). L'adhésion à cette opération coûte 0,17€ par habitant, en échange de mise à disposition de produits contre ces nuisibles.

Tous les élus acceptent ce renouvellement.

Broyeur : La Communauté de Communes a voulu prendre en charge l'achat d'un broyeur pour la Commune. Après plusieurs échecs dans d'autres communes, le marché a été rompu entre les deux parties comme un accord. Entre temps, le SYCODEM a acheté un broyeur thermique qui pourrait être mis à disposition des communes (mais ne serait utilisé uniquement par le personnel communal). Monsieur le Maire se pose la question quant à la formation des employés communaux pour utiliser ce broyeur.

Eclairage public : Monsieur le Maire a demandé une rectification des horaires de l'éclairage public, malgré une première demande non respectée par le Sydev.

Monsieur le Maire précise également que le devis pour la route de la Gajonnière ne sera pas disponible avant le mois de Mars.

USAV : Monsieur le Maire fait part des remerciements de l'USAV pour la contribution exceptionnelle versée pour la formation d'un de leur personnel.

Manifestation « Fête de la Forêt » : organisée par des étudiants du Lycée Bel Air de Fontenay le Comte, qui aura lieu le 24 Mars sur le parking du Pruneau. Un minimum de 500 personnes serait attendu. Une réunion avec le Sous-Préfet se tiendra la semaine prochaine pour finaliser l'organisation de cet évènement.

Avenant à la délibération sur l'agrandissement de la Supérette : L'ensemble du conseil municipal accepte que M. BELOUIN Jacky soit exonéré de ses loyers jusqu'au 30 Juin 2017.

Motion Voie rapide Fontenay-le-Comte / Rochefort : Monsieur le Maire présente la lettre du Député Henriët. L'ensemble du Conseil Municipal accepte de signer la motion.

Réunion de travail du 14 Février 2018 : Monsieur le Maire précise que plusieurs points d'avenir ont été évoqués lors de cette réunion. La situation financière de la Commune semble saine, mais Monsieur le Maire craint pour la suite, à cause des différentes baisses de

cotisations (suppression de la taxe d'habitation, les différents changements de compétence par la Communauté de Communes...)

Benne à cartons : M. BELOUIN souligne différents problèmes cités par des professionnels, par rapport à la benne à cartons : l'accès y est difficile et dangereux, les cartons des usagers ne sont pas toujours pliés et la benne se remplit très rapidement. L'idée d'enterrer la benne est demandée mais semble peu envisageable.

Chutes de pierres Route Touristique : Monsieur le Maire propose d'en parler à l'Agence Routière afin de trouver une solution.

La séance est levée à 22h20.

**Prochaine réunion de conseil : Vendredi 16 Mars 2018.**

**MEMBRES PRÉSENTS :**

BOBINEAU Joël :

GORALCZYK Henri :

TOUTAIN Evelyne :

SABOURAUD Damien :

AUGUIN Denise :

BELOUIN Jacky :

BONNEAU Stéphane :

COLAS René-Louis :

PICARD Claude :

SPENNATO Fabienne :